

MVUB Starter Kit

Voici quelques ressources utiles pour tes débuts à l'université de Berne.

MVUB se présente

En tant que collaborateur·trice·s académiques, doctorant·e·s, candidat·e·s à l'habilitation ou bien maître·sse·s de conférences, tu fais partie du corps intermédiaire académique¹. Nous représentons tes intérêts à l'intérieur comme à l'extérieur de l'université. Organisés en association, nous représentons le corps intermédiaire de l'Université de Berne. La cotisation à la MVUB est gratuite pour les membres du corps intermédiaire et ne comporte aucune obligation.

➤ **Adhérez** dès à présent à la MVUB !

Actualité

Tu trouveras des informations pertinentes concernant ton travail à l'université de Berne sur le [site web](#) de l'association du corps intermédiaire. Dès que tu deviendras membre de notre association, nous te tiendrons informé des actualités du corps intermédiaire.

Représentation

Nous représentons tes intérêts scientifiques et professionnels à l'intérieur comme à l'extérieur de l'université. En tant que membre de la MVUB, tu peux faire valoir ton droit de regard et t'engager en faveur de la représentation du corps intermédiaire, par exemple en siégeant dans [une commission de l'ensemble de l'université](#).

En tant que membre, tu as également la possibilité de rejoindre le comité de la MVUB. Si tu souhaites en savoir plus sur notre travail, contacte-nous à l'adresse info.mvub@unibe.ch.²

Mise en réseau

Tu souhaites faire la connaissance d'autres chercheurs de l'Université de Berne et développer ton réseau ? Nous organisons à cet effet différentes [manifestations](#), allant des lunch talks aux pauses café. Nous nous réjouissons de te rencontrer en personne de l'une de ces occasions.

¹ Les membres du corps intermédiaire sont définis à l'art. 21, al. 1, let. c à f de la loi sur l'université Unigesetzes ([UniG; BSG 436.11](#)) et à l'art. 50, al. 1, let. a et b de l'ordonnance sur l'université (OUni ; RSB 436.111.1). [([Ordonnance sur les universités, UniV; BSG 436.111.1](#)).

² Des connaissances d'allemand sont nécessaires pour travailler au sein du comité directeur et des commissions.

Offre de conseils

Tu as des questions concernant tes rapports de travail ou des difficultés dans le contexte de ton emploi ? Le service de triage de la MVUB t'aide à trouver le bon interlocuteur et t'accompagne tout au long du processus de conseil. En tant que membre de la MVUB, tu as également accès à une première consultation sur des questions juridique ou à un soutien pour la préparation d'entretiens difficiles. Nous traitons toutes les demandes et questions gratuitement, simplement et dans le respect le plus strict de la confidentialité.

Guides

Bon à savoir

Convention doctorale et postdoctorale

Tous les doctorands et postdoctorands doivent obligatoirement disposer d'une convention doctorale ou postdoctorale. Elle doit être signée dans les six mois suivant le début de l'engagement.

Entretien avec les collaborateurs (MAG)

Un entretien d'entrée a lieu 4 à 5 mois après l'entrée en fonction. Les MAG ordinaires ont lieu régulièrement à la fin de l'année. Conformément à l'ordonnance sur le personnel du canton de Berne (art. 161), l'entretien avec les collaborateurs est obligatoire.

Points de contact

Le Welcome Center de l'université propose des conseils sur les questions quotidiennes relatives à l'installation en Suisse aux chercheurs et leurs familles. Sur leur site web, ils proposent notamment de l'aide pour la recherche d'un logement, les caisses maladie, les jours fériés et bien d'autres choses encore.

Le Portail Junior Academics propose des informations complètes sur le développement de carrière, aussi bien au sein qu'en dehors du milieu académique, ainsi que sur les compétences transversales (transferable skills), les programmes de financement et les centres de conseil.

Le guide-conseil fournit des informations sur les offres, les services de conseil et les points de contact de l'université, ainsi que sur les démarches possibles.

Les Career Services de l'Université de Berne accompagnent les doctorants dans l'élaboration de leur projet professionnel. Ils fournissent des informations sur la transition vers la vie active, les événements, les possibilités de contact avec les employeurs et les postes vacants.

Le Lifelong Learning Center propose des formations continues dans divers domaines. Le programme Transferable Skills te soutient dans l'acquisition de compétences clés pour ta carrière universitaire et extra-universitaire.

Le Centre de langues t'accompagne dans l'acquisition de compétences linguistiques pour les contextes académiques.

Le service de conseil des hautes écoles bernoises offre son soutien pour les questions relatives au travail à l'université de Berne ou au développement personnel. Les psychologues répondent à tes demandes individuelles et t'aident dans de nombreux domaines.

Demandes de financement

[UniBE Subsidies](#)

[Contributions aux frais de voyage](#)

[Autres demandes de financement](#)

Nous te souhaitons beaucoup de succès dans ton nouvel emploi à l'Université de Berne et serions heureux de te rencontrer personnellement lors d'une de nos manifestations. Si tu as des questions, n'hésite pas à nous contacter (info.mvub@unibe.ch).

L'équipe de la MVUB